

Évolution de l'obligation vaccinale aux différentes échéances

Le rappel est à effectuer ...

Le professionnel
est ...

Réglementation au 30/01

Réglementation au 15/02

Vacciné D1/D2 et
non infecté

... A partir de 3 mois et jusqu'à
7 mois après la D2

... A partir de 3 mois et jusqu'à
4 mois après la D2

Infecté puis vacciné
D1

... A partir de 3 mois et jusqu'à
7 mois après la D2

... A partir de 3 mois et jusqu'à
4 mois après la D2

Vacciné D1 puis
infecté

... Maximum 6 mois après
l'infection

... Maximum 4 mois après
l'infection

Non vacciné,
suspendu puis
infecté

... réintégration pour maximum 6
mois après infection

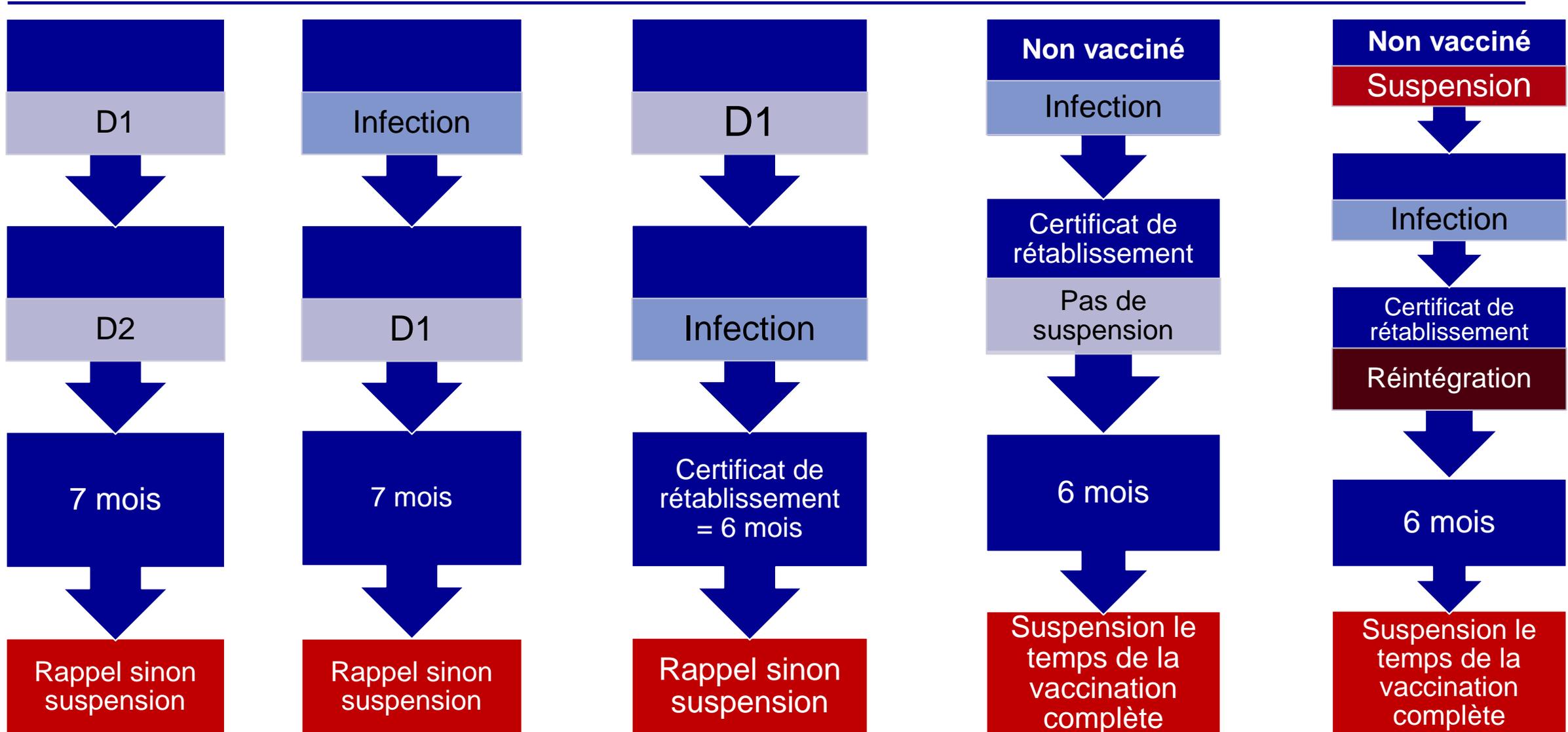
... Maximum 4 mois après
réintégration / infection

Non vacciné, infecté
non suspendu

... Maximum 6 mois après
l'infection

... Maximum 4 mois après
l'infection

Règlementation actuelle – Obligation vaccinale au 30 janvier 2022



Règlementation obligation vaccinale au 15 février 2022

